NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY
MAY 3 1982

Distr.
GENERALE

S/15027
2 mai 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 2 MAI 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Me référant à ma lettre du 1er mai 1982 (S/15025), j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte d'une déclaration publiée le 2 mai 1982 par le Ministère de la défense :

"Hier, avant l'aube, des appareils Vulcan ont attaqué l'aérodrome de Port Stanley. Il y a eu ensuite une autre attaque par un nombre important de Sea Harriers. La piste de l'aérodrome de Port Stanley a été gravement endommagée et les installations et bâtiments militaires voisins ont subi des dégâts considérables. Goose Green a également été attaqué par un certain nombre de Sea Harriers. Cette piste d'atterrissage locale a été endommagée, de même qu'un certain nombre d'appareils militaires argentins stationnés à proximité. Tous nos avions et équipages ont pu regagner leur base de départ en sécurité. Un avion seulement a subi des dégâts mineurs qui n'ont pas affecté sa capacité; il a d'ailleurs été réparé à l'heure actuelle. On ne compte aucune victime parmi les membres de l'Equipe spéciale.

A la fin de l'après-midi du même jour, des éléments de l'Equipe spéciale se trouvant dans les limites de la zone totalement interdite ont bombardé l'aérodrome de Port Stanley afin de renforcer les effets du bombardement et d'empêcher tous travaux de réparation. Pendant que ce bombardement avait lieu, des avions de combat et des bombardiers argentins ont attaqué les navires. Au cours de la riposte qui a suivi, des Sea Harriers ont descendu un avion Mirage. On pense qu'un autre des Mirage argentins a été descendu par un tir des Argentins qui auraient ouvert le feu à proximité de l'aéroport. Dans la soirée, les Argentins ont effectué un raid, bombardant notre Equipe spéciale. L'un de leurs Canberra a été descendu par un Sea Harrier. Un autre a été gravement endommagé. Le raid s'est révélé inefficace. Un navire seulement a été endommagé et il ne s'agissait que d'éclats superficiels. La frégate continue d'effectuer ses activités opérationnelles. La seule victime a été le marin Ian Britnell, de Teignmouth (Devon), qui a reçu un éclat. Il n'a été que légèrement blessé et peut marcher. Nous ne disposons pas d'autres renseignements sur d'autres engagements à cette date."

Le Royaume-Uni a pris ces mesures dans l'exercice de son droit fondamental à la légitime défense reconnu par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Anthony D. PARSONS

82-12489